



ASSEMBLEE GENERALE DU 12 février 2022

COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale (AG) s'est tenue en présentiel au Château de Buc le 12 février 2022.

L'Assemblée Générale est ouverte à 15h00 en présence de 97 sociétaires présents et représentés, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

1ère Résolution : Bilan 2021 :

Le bilan des écarts entre les recettes et dépenses fait ressortir un résultat positif de 1 409,86€ mis en réserve A.T.B. Ce qui donne un solde en fin d'exercice de 42 503,46€ (contre 26 257,60 € prévu en A.G. 2021, avec résultat négatif prévu de 14 836,00 € pris sur fonds propres ATB).

Poste	Recettes	Total	Poste	Dépenses	Total
1	Cotisations Sociétaires	43 516,34 €	11	Ligue, F.F.Tir, Licences, CDTY	- 18 541,00 €
2	Cotisations Second Club	1 540,00 €	12	Achats, réparations matériel de tir	- 12 720,83 €
3	Concours interne ATB 10/25m	0,00 €	13	Lots concours manifestations	- 3 550,42 €
4	Manifestations	3 410,00 €	14	Déplacements, concours	- 1 713,40 €
5	Concours série fixe et EdT	0,00 €	15	Entretien courant, gestion	- 5 664,22 €
6	Subventions	7 173,00 €	16	Gros travaux	- 6 489,00 €
7	Rachats par adhérents, Intérêts	4 295,27 €	17	Ecole de tir	- 2 825,88 €
8	Participation Formation	750,00 €	18	Stages, autres formations	- 7 770,00 €
9	Fonds propre ATB	0,00 €	19	Excédent sur exercice	- 1 409,86 €
10	Dons de bénévoles	0,00 €	20	Remboursement frais aux bénévoles	0,00 €
Total		60 684,61 €	Total		-60 684,61 €

Commentaires sur le bilan 2021 :

Le bilan financier a encore été impacté par la situation sanitaire et les différents confinements, ce qui explique certaines différences expliquées ci-dessous. Nous continuons de subir une baisse de licenciés d'environ -12 % par rapport à la saison passée.

Recettes :

Poste 1 – cotisation adhérents

Budget prévisionnel : 52 950,00 € → Ecart : - 9 433,66 €

Baisse du nombre de licenciés depuis 2019, à cela s'ajoute la réduction sur le montant de la cotisation club qui a été sollicitée par 66 membres

Poste 2 – second club

Budget prévisionnel : 620,00 → Ecart : 920,00€

10 inscrits saison 2022/2022 fin 2021

Poste 3 – concours interne

Budget prévisionnel : 1400 € → Ecart : - 1 400,00 €

Pas de concours interne en 2021

Poste 4 – Manifestations locations

Budget prévisionnel : 4 500,00 € → Ecart : - 1 090,00€



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

Manifestations réalisées : location stand ligue 400€, NEXTER 560€, événement SAFRAN 600€, Forensic 1850€

Poste 5 – Concours externe

Budget prévisionnel : 1 600 € → Ecart : - 1 600 €

Pas de concours à l'automne 2021

Poste 6 – Subventions

Budget prévisionnel : 8 524 € → Ecart : - 1 351 €

Ecart défavorable dû à l'absence de la subvention du CG des Yvelines « Tir Haut Niveau » (1524€), écart favorable sur subvention CG des Yvelines fonctionnement (173€)

Poste 7 – Rachats adhérents

Budget prévisionnel : 4 580 € → Ecart : - 284,73 €

Quasi en ligne avec le budget

A noter la vente de 3 carabines CO² pour 600€

Poste 8 – participation formation

Budget prévisionnel : 1 000 € → Ecart : - 250 €

Report de la participation saison hiver en 2022.

Participation demandée en février / mars pour la saison hiver et juin pour la saison été

Charges :

Poste 11 – Ligue

Budget prévisionnel : -22 410 € → Ecart : + 3869 €

Ecart favorable lié à la baisse des licenciés

Poste 12 – Achat et réparations matériel de tir

Budget prévisionnel : -17 400 € → Ecart : + 4 679,17 €

Ecart favorable de 4679€ dû en grande partie au poste « vêtements » non réalisé

- ✓ Achats réalisés armes à air : 2 STEYR EVO10, 1 Steyr Evo10 (jeunes)
- ✓ Réparations, matériel de tir dont compresseur pour 897€
- ✓ Achat vêtements

Budget de 5000€ pour renouvellement survêtements

Report en 2022

Poste 13 – concours, manifestations

Budget prévisionnel : -4 600 € → Ecart : + 1 049,58 €

Ecart favorable de 1050€. Aucune dépense sur concours interne

Poste 14 – Déplacements concours

Budget prévisionnel : -13000 € → Ecart : + 11 286,00 €

Ecart favorable de 11287€.

Suppression de très nombreux s concours et championnats

Poste 15 – Entretien courant

Budget prévisionnel : -5 900 € → Ecart : + 235.78 €

Poste quasi en ligne avec le budget

Poste 16 – Gros travaux

Budget prévisionnel : -14 200 € → Ecart : + 7 711,00 €

Ecart favorable de 7711€ lié au poste « réfection de la butte de tir » non réalisée et au gain sur poste Sécurité

Achat de 2 cibles électroniques réalisé

Réalisation du poste « Sécurité et caméras »



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

Poste 17 – Ecole de Tir

Budget prévisionnel : -4 900 € → Ecart : + 2 074,12 €

Pas ou peu de compétitions EdT

Poste 18 – Entraînements et stages

Budget prévisionnel : -7 600 € → Ecart : -170,00 €

Poste quasi en ligne avec le budget

Poste 20 – Remboursement frais aux bénévoles

Budget prévisionnel : - 3 500 € → Ecart : -3 500 €

La Commission des Finances :

Le 12 janvier 2022, Messieurs Alain Buchser et Edmond Lanoire ont vérifié les comptes 2021. Les contrôleurs aux comptes ont vérifié et approuvé le bilan et la bonne tenue des comptes.

Votes exprimés : 97

Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0

Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier, pour sa gestion.



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

2^{ème} Résolution : Budget 2022 :

Le Budget de fonctionnement pour l'année 2022 est estimé à 89 560,00 euros :

Poste	Recettes	Total	Poste	Dépenses	Total
1	Cotisations Sociétaires	47 430,00 €	11	Ligue, F.F.Tir, Licences, CDTY	- 19 260,00 €
2	Cotisations Second Club	948,00 €	12	Achats, réparations matériel de tir	- 17 400,00 €
3	Concours Public ATB 10/25m	1 400,00 €	13	Lots concours manifestations	- 4 600,00 €
4	Manifestations	4 500,00 €	14	Déplacements, concours	- 13 000,00 €
5	Concours série fixe et EdT	1 600,00 €	15	Entretien courant, gestion	- 2 200,00 €
6	Subventions	8 524,00 €	16	Gros travaux	- 18 600,00 €
7	Rachats par adhérents, Intérêts	5 080,00 €	17	Ecole de tir	- 4 900,00 €
8	Participation Formation	1 750,00 €	18	Stages, autres formations	- 7 600,00 €
9	Fonds propre ATB	16 328,00 €	19	Excédent sur exercice	
10	Dons de bénévoles	2 000,00 €	20	Remboursement frais aux bénévoles	- 2 000,00 €
Total		89 560,00 €	Total		-89 560,00 €

Cette proposition de budget de 89 560,00 € correspond à un budget de fonctionnement d'une saison classique, sans restriction liée à la crise sanitaire.

Quelques détails des postes dépenses :

Prévision d'équipement en rameneurs électriques de la partie droite du pas tir 25/50M.

Cela explique en partie la prévision de prendre 16 328€ sur les fonds propres de l'association.

Pour le budget 2022, votes exprimés : 97.

Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0.

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité des Présents et Représentés.

3^{ème} Résolution : Election des vérificateurs aux comptes :

La commission aux comptes est renouvelable à chaque Assemblée Générale. Il faut au minimum 2 personnes hors Comité Directeur.

Messieurs Edmond Lanoire, Liasset Gamana, Bernard Cambet-Petit-Jean, Sébastien de Heulme et Emmanuel Grizaud se présentent pour une durée d'un an.

Pour la réélection des vérificateurs aux comptes, votes exprimés : 97.

Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0.

Les vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité des Présents et Représentés.



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

4^{ème} Résolution : Réélection partielle du Comité Directeur :

Réélection partielle du bureau :

- Président : Monsieur Lionel de Ceuyper
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → réélu à l'unanimité
- 1^{er} Vice-président : Madame Coralie Debreuille a présenté sa démission. Le CODIR propose à l'Assemblée la candidature de Monsieur Alain Buchser
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → élu à l'unanimité
- 2^{ème} Vice-président : Monsieur Jean-Pierre Ganachaud
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → réélu à l'unanimité
- Trésorier : Madame Christèle Pluinage ne souhaite pas renouveler sa candidature. Le CODIR propose à l'Assemblée la candidature de : Monsieur Dominique Darien-Deroche
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → élu à l'unanimité
- Trésorier Adjoint : Monsieur Franck Maxy a présenté sa démission. Le CODIR propose à l'Assemblée la candidature de Monsieur Sébastien Merrien.
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → élu à l'unanimité
- Secrétaire : Monsieur Jeffrey Cornuault n'a pas renouvelé sa licence pour la saison 2021/2022, le poste est vacant. Le CODIR propose à l'Assemblée la candidature de Monsieur Sylvain Deschamps.
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → élu à l'unanimité
- Commission de Contrôle :
 - Monsieur Nicolas Heyer a présenté sa démission. Le CODIR propose à l'Assemblée la candidature de : Monsieur Tony Soret
Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0 → élu à l'unanimité

Rappel : Le comité directeur est toujours à la recherche de renforts, intégrant ou non ce comité directeur. Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à vous faire connaître. Même si nos statuts nous autorisent 10 personnes maximum au sein du Comité Directeur, nous avons besoin de renouveler certains membres. Le comité directeur compte également sur les adhérents pour renforcer l'équipe en place. A ce titre, deux membres de l'association ont fait part de leur volontariat : Olivier Jean et Stéphane Jeanjean.

La 4^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés pour la réélection partielle du Comité Directeur.



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

5ème Résolution : cotisation ATBUC 2022 / 2023 :

Après trois saisons sans augmentation des tarifs, soit depuis la saison 2019/2020, le Comité Directeur propose une augmentation de la part A.T. BUC de 3,00€, pour l'ensemble des adhérents, pour la saison 2022/2023. Pour rappel, pour les nouveaux adhérents le tarif comprend l'acquisition du badge d'accès à 25,00€.

Evolution des tarifs :

Catégorie	Validité	Cotisation ATB AG du 26/01/2019 BUCOIS	Cotisation ATB AG du 26/01/2019 NON BUCOIS	Cotisation ATB AG du 12/02/2022 BUCOIS	Cotisation ATB AG du 12/02/2022 NON BUCOIS
RENOUVELLEMENTS DAMES ou SENIORS	nés avant le 01/01/2003	92,00 €	102,00 €	95,00 €	105,00 €
NOUVEAUX ADHERENTS DAMES ou SENIORS	nés avant le 01/01/2003	145,00 €	155,00 €	173,00 €	183,00 €
JEUNES POUSSINS à JUNIORS	nés après le 31/12/2002	74,00 €	74,00 €	77,00 €	77,00 €
MEMBRES ACTIFS Second club		132,00 €	142,00 €	148,00 €	158,00 €

Nota : Tarif dégressif à partir de 2 personnes vivant dans le même foyer
2 personnes ==> **-10,00 €** sur la 2ème licence
A partir de 3 personnes et plus ==> **- 20,00 €** sur la 3ème licence et plus

Pour les tarifs licence 2022/2023, votes exprimés : 97.

Pour : 97, Abstention : 0, Contre : 0.

Le tarif cotisation A.T.BUC 2022/2023 est adopté à l'unanimité des Présents et Représentés.



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

Projets et fonctionnement du stand :

- Calendrier des événements
- Retour sur les réalisations d'aménagements du stand en 2021
- Bilan sportif
- Bilan + organisation Concours de printemps
- Actions réalisées : Formations des bénévoles
- Concours Mairaines de filles
- Projet 2022
- Informations diverses
- Communication
- Prochain Rendez-vous à ne pas manquer
- Questions diverses et suggestions

Calendrier des événements :

- 1) Séances hebdomadaires d'initiation et de perfectionnement :
 - 2 séances le lundi pour les adultes
 - 2 séances le mercredi pour l'école de tir
 - 1 séance le mardi et 1 le jeudi pour les compétiteurs
- 2) Entraînements compétition avec Clémentine David et Brian Baudoin (mardi)
- 3) Accueil du club régional pistolet le dimanche matin (3 à 4 fois/an)
- 4) Accueil des formations et stages du C.D.T.Y. et Ligue
- 5) Co-organisation du Bucathlon le 02 avril (ouvert aux Bucois, air comprimé)
- 6) Journée découverte pour les féminines (date à définir)
- 7) Journée des associations (en septembre)
- 8) Accueil des championnats départementaux (en novembre et février)
- 9) Accueil formation des avocats et élèves avocats avec la société Forensic Consulting

Nota : Ce calendrier sera adapté en cours d'année en fonction des évolutions et possibilités.

Retour sur les réalisations d'aménagements du stand en 2021 :

- Installation de 2 cibles électroniques à 10m, ce qui porte le nombre à 10.
- Installation d'une caméra de vidéosurveillance supplémentaire au pas de tir 25m.
- Mobilier (chaises) + équipements des postes de tir 10M et 25/50M, pour nettoyage plus aisé.
- Installation du boîtier de contrôle des passages à l'entrée du stand.

VOIR DOCUMENT EN ANNEXE,
POUR EXPLICATION

Bilan sportif :

Rappel : saison blanche 2020/2021.

- Reprise des compétitions en 2021/2022



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

		Départementaux	Régionaux	Départementaux des clubs
Individuel	Or	13	4	
	argent	13	3	
	Bronze	9	1	
Equipe	Or	4	-	
	argent	1	-	1
	Bronze		-	

- Championnat de France 10m à Besançon (14 au 19 février)
 - 12 qualifiés dans 22 épreuves

Bilan sportif Ecole de Tir 2021/2022 :

- Rappel : Saison blanche 2020/2021
- Reprise des compétitions en 2021/2022
- Champions départementaux des clubs en carabine et pistolet
- Championnat départementaux 2022
 - 14 médailles d'or individuelles + 5 médailles par équipe
 - 8 médailles d'argent individuelles + 1 médaille par équipe
 - 4 médailles bronze individuelles

Concours de printemps 2022 :

- Dates prévisionnelles (sous réserve des conditions sanitaires):
 - **Du Lundi 4 avril au Lundi 20 juin 2022 inclus**
- Remise des prix lors du barbecue le
 - **Samedi 25 juin 2022**

Bénévoles du club diplômés ou en formation :

- **14 animateurs de club** (Margaux, Karine, Laëtitia, Mélina, Sébastien, Axel, Dominique, Benjamin, Sylvain, René, Tony, Charles, Jean-Luc, Marc, Alain)
- **4 initiateurs de club** (Nicole, Coralie, Lionel, Thierry)
- **1 titulaire du DEJEPS** (diplôme d'état, Clémentine)
- **3 animateurs de club en formation en 2022**
- **1 initiateur de club en formation en 2022** (Adrien)
- **3 jeunes encadrants en formation** (Léna, Océane, Lorick)



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

Participent à l'encadrement des nouveaux licenciés le lundi soir, de l'école de tir le mercredi et des diverses manifestations au sein même du stand ou à l'extérieur en collaboration avec la Mairie.

Le club compte également **4 arbitres** diplômés ou en formation qui contribuent au bon déroulement des compétitions départementales et régionales.

Le dynamisme du club résulte notamment de la présence de tous ces bénévoles.

Les personnes intéressées par une formation d'animateur ou d'arbitre sont invitées à se faire connaître auprès du comité directeur.

Principales formations proposées par la FFTIR :

- Stage Capacité à Accueillir et Conseiller (CAC) qui constitue désormais un pré-requis à la formation d'animateur de club
- Journée de positionnement (pré requis à la formation d'Animateur de Club)
- Formation d'Animateur de Club
- Formation d'Initiateur de Club
- Spécialisation Ecole de tir
- Formation d'Arbitre Fédéral
- Formation de Jeune encadrant

(Ouverte aux licenciés cadets ou juniors - Pas de prérequis – Durée de la formation : 50h dont 35h de stage en situation dans un club)

Nota : pour ces formations, vous n'êtes pas obligé(e) de tout faire en 1 an. Il y a un tronc commun pour chaque formation.

D'autre part, l'école de tir a besoin de bénévoles le mercredi après-midi : si vous avez un peu de temps libre n'hésitez pas à venir en renfort.

Concours Marraines de Filles :

- **Le 14 décembre 2021**, le président du Comité départemental Olympique et Sportif, Jean-Claude REDON, est venu remettre à **Clémentine, Cécile et Coralie** un prix dans le cadre du Concours Marraine de filles pour récompenser leurs actions à destination des femmes (organisation des journées tir au féminin notamment).
- L'Amicale des Tireurs de Buc est fière des actions réalisées et encourage les projets qui pourront être menés en vue de la découverte et du développement du Tir Sportif.

Projets 2022 :

- Vente armes 10m et 25m aux adhérents, dans l'objectif de réaliser un renouvellement partiel du matériel en donnant la priorité aux membres du club.
 - Pour les adhérents intéressés, se manifester auprès de Thierry ou Lionel, **avant fin avril**.
 - Si nombre d'adhérents trop important / matériel, nous réaliserons un tirage au sort.
 - La liste des armes et prix seront définis courant mars.



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

Informations diverses : les conditions sanitaires et l'hygiène / situation Covid :

- Réservation des créneaux de tir sur le site ATBUC
- Scan du QR code à l'entrée ou sur les portes des pas de tir
- Présentation du pass vaccinal pour les séances organisées
- Nettoyage mains au gel hydro-alcoolique ou savon (à disposition)
- Nettoyage poste de tir après la séance (Lingettes à disposition)
- Respect du port du masque
- Respect des distanciations
- **Le respect de ces règles est l'affaire de tous dans l'enceinte du stand de tir et restent en application jusqu'à nouvel ordre**

Mise en place du SIA en 2022

Prévu en mai 2022 pour le tir sportif, nous ferons une information aux tireurs en temps voulu lorsque ce sera ouvert en Ile-de-France.

Communication :

Notre site WEB www.atbuc.com, permet de faire vivre à chacun tous les événements du club. Ce site est géré par Margaux Pluinage.

Questions diverses et Suggestions :

Question : Info renouvellement détentions

Réponse : voir CR info SIA

Question : Demande de tampon plus petit pour les licences

Réponse : Action déjà réalisée

Question : Postes à « réactiver » à 25M car étant séparés par une cloison

Réponse : A ce jour, la situation sanitaire ne permet pas encore de le faire. Nous devons appliquer les protocoles sanitaires en vigueur.

Question : Demande de voir avec le TNV pour des tarifs préférentiels en second club ou pour les droits de tir à la journée

Réponse : Réponse faite par mail le 16/12/2021 : Pas d'accord en place à ce jour car chaque club fixe ses tarifs en fonction de son budget.

Question : Utilité du tableau d'affichage avec les noms et photos (peut donner les identités des tireurs et la détention/possession d'armes)

Réponse : Les entrées au club sont réservées aux adhérents ce qui filtre. Le tableau a une vraie utilité pour connaître les adhérents. De plus il n'y a pas d'indication de possesseur ou pas d'armes.

Question : suggestion : il existe des filets à installer sur les pas de tir 25/50M pour récupérer les étuis.

Réponse : Christian Clément va se renseigner et revenir vers le CODIR



AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084

Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853

SIRET : 447 975 715 00015

SIREN: 447 975 715

Site Internet : www.atbuc.com

E mail : courrier@atbuc.com

En l'absence d'autres sujets ou de questions, l'Assemblée Générale est levée à 17h15.

Le Président

Le Secrétaire

Lionel de Ceuyper

Sylvain Deschamps